



## Projet Hinkley Point C

# Après une consultation au pas de charge, le Comité central d'entreprise refuse de donner son avis sur le projet présenté.

La Direction d'EDF SA a convoqué le lundi 4 juillet, de manière unilatérale, le Comité central d'entreprise (CCE) sur le projet Hinkley Point C. Son objectif : recueillir coûte que coûte un avis du CCE sur ce projet majeur et permettre au Conseil d'administration de prendre fin juillet la décision finale d'investissement. Faute de disposer des informations attendues et nécessaires, **la CFE-CGC, la CGT et FO ont refusé d'émettre un avis sur le projet tel que présenté.** La CFDT s'est quant à elle abstenue. Au final, la Direction considère que le dialogue social sur ce projet est de qualité et que l'avis du CCE est réputé rendu ! On applaudit...

Cela fait des mois que la CFE-CGC et d'autres organisations syndicales demandent à la Direction que le projet Hinkley Point, déterminant pour l'avenir d'EDF, soit présenté et débattu au CCE comme la loi le prévoit, avant toute décision finale d'investissement. Refus de la Direction, qui, en guise de réponse, organise le 22 avril dernier un séminaire d'échanges sur le projet. En l'absence de tout dossier et d'engagement à consulter le CCE, la CFE-CGC, la CGT et FO refusent d'y participer.

Pour faire suite à nos nombreuses interventions dans les médias, ainsi qu'auprès des parlementaires et des autorités publiques, la Direction, sous la pression du Gouvernement, décide enfin d'informer le CCE le 9 mai, sur la base d'un dossier. Les représentants des salariés au CCE posent de nombreuses questions sur le projet et décident à l'unanimité de lancer des expertises. Face au refus de la Direction de transmettre les informations et documents nécessaires, **en particulier l'analyse des risques du projet**, le CCE saisit la justice en juin afin d'obtenir les éléments nécessaires à l'expression d'un avis et de prolonger le délai légal de sa consultation. L'audience est fixée au 22 septembre 2016.

La Direction considère toutefois que le dossier initial remis le 9 mai et les réponses apportées sont suffisants et convoque unilatéralement le CCE le 4 juillet pour recueillir son avis sur le projet. Malgré le refus des 3 organisations syndicales CFE-CGC, CGT et FO d'émettre un avis en l'état, la Direction estime que le délai maximal de consultation prévu par la loi est parvenu à son terme et que l'avis du CCE est donc réputé rendu. **Bel exemple de dialogue social sur un projet aussi structurant pour le groupe EDF et l'avenir de la filière nucléaire française...**

**La Direction d'EDF a donc fait le choix de mener l'information et la consultation du CCE sur le projet Hinkley Point C dans un délai extrêmement court et inadapté à un projet d'une telle ampleur pour l'entreprise et ses salariés.**

Le CCE est désormais contraint de s'en remettre à la justice pour faire respecter par tous moyens ses prérogatives et les droits des salariés qu'il représente et dont il assure l'expression collective.

**L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,**  
**100% LIBRES... 100% VOUS !**

CFE-CGC ÉNERGIES

59 rue du Rocher

75008 PARIS

[www.cfe-energies.com](http://www.cfe-energies.com)

[contact@cfe-energies.com](mailto:contact@cfe-energies.com)